

Quel aménagement des rythmes de l'enfant à la rentrée prochaine ?



Sandrine Bernard et Sigrid Baillon
(colistière)

A Ivry, comme ailleurs, nous observons, un accroissement des écarts de niveau entre les élèves ainsi qu'une aggravation des déterminismes sociaux. L'école ne remplit plus assez efficacement son rôle d'ascenseur social et ne peut plus faire face, seule, à toutes les inégalités.

Sur les temps péri et extra scolaires, ces écarts tendent également à se creuser. Après l'école, nos jeunes Ivryens n'ont pas accès de la même manière à la culture, aux sports et aux loisirs. Nos accueils périscolaires ne sont pas tous de même nature ni de même qualité entre écoles. Certains enfants ont la possibilité de fréquenter un accueil de loisir de très bonne qualité alors que d'autres n'en bénéficient pas du tout.

La réforme des rythmes scolaires a pour ambition de mieux répartir les horaires scolaires sur les temps les plus propices aux apprentissages et d'offrir sur les autres temps des activités visant la réduction des inégalités.

Alors que le maire sortant ne compte appliquer cette réforme qu'à minima, ne tenant pas compte des neuf mois de consultation écoulés, la liste « Choisir l'avenir » compte au contraire introduire une offre éducative égalitaire et accessible à tous, le soir après l'école.

- **Oui, à Ivry nous pouvons viser une amélioration des apprentissages dès septembre 2014 !** À travers cinq matinées d'enseignement de 3h15 (8h30-11h45) et des après-midis réduites (13h30-15h30 ou 13h45-15h45).
- **Oui, à Ivry nous pouvons mettre fin à l'inégalité des offres péri-éducatives après l'école dès septembre 2014 !** Par un accès gratuit à l'aide aux devoirs et à des ateliers de découverte organisés par périodes et selon les différents cycles scolaires : musique, cinéma, informatique, sensibilisation aux différents handicaps, citoyenneté, protection de l'environnement, sports collectifs, découverte de langues étrangères.
- **Oui, à Ivry nous pouvons faire le choix d'un véritable projet éducatif partagé pour œuvrer à la réussite et à l'épanouissement individuel, tout en contribuant au bien vivre ensemble !** Forte de l'expertise et de la construction de véritables projets éducatifs (PEL, réforme des rythmes ...), Sandrine Bernard, Maire d'Ivry, saura renforcer la coopération de la communauté éducative pour placer l'intérêt de l'enfant et la place des parents au cœur de la prochaine politique éducative !

Découvrez toutes nos propositions sur www.sandrinebernard.fr